

Réponses aux questions de la RTS

Changement climatique : Choix des arbres et gestion - Service de l'urbanisme et de la mobilité

La section « parcs et jardins » du service de l'urbanisme et la mobilité de la Ville de Sion mène depuis le début des années 1990, une stratégie de plantation adaptée au milieu ; que ce soit du point de vue du contexte climatique local et de la compatibilité aux usages urbains (stress urbain : sel/ agression physique). En effet, la station climatique du Valais central soumet la végétation à rude épreuve avec un cycle saisonnier marqué (température basse en hiver et haute en été) et un régime hydrique relativement faible : env. 550 mm de précipitation par an, ayant comme conséquence un risque de déficit hydrique pour les aménagements extérieurs intensifs. Pour parer à ces manques, la section a mis en place progressivement, depuis la fin des années 1970, un réseau d'arrosage automatique performant. La gestion de cette infrastructure a, depuis peu, été centralisée pour une utilisation optimale de cette ressource.

La section « parcs et jardins » de la capitale valaisanne a constaté depuis quelques années une augmentation de l'occurrence des phénomènes extrêmes : grêle, chutes de neige lourde ou en grande quantité, tempête de vent, orage violent, cycle saisonnier perturbé (brusques changements de températures, hiver doux, gèle tardif...).

En sus, une prolifération de problèmes phytosanitaires est constatée. Cela se concrétise par de nouvelles maladies cryptogamiques et de nouveaux insectes ravageurs. Ce phénomène en partie dû aux échanges internationaux est aujourd'hui accentué par les changements climatiques. Pour contrer ces menaces phytosanitaires, la diversité dans les essences de plantation peut agir comme « coupe-feu » et ainsi préserver au mieux l'essentiel du patrimoine arboré.

Pour établir un choix d'essence adapté et donc durable, le contexte global lié au milieu de plantation est à prendre en compte. A savoir :

- résistance aux températures extrêmes ;
- résistance au manque d'eau ;
- sensibilité aux facteurs pathogènes ;
- sensibilité à la pollution et au sel de déneigement ;
- résistance à la neige

Pour trouver le sujet compatible à ces critères, un gros travail de recherche, de mise à niveau des connaissances, de contact avec des professionnels d'autres villes et de visites de pépinières est nécessaires. Certaines espèces peuvent de facto être éliminées pour Sion : les pins, les frênes, les sorbiers, les marronniers, les érables de montagne, les

érables planes, les tilleuls à petites feuilles. Des espèces indigènes ne deviennent ainsi plus adaptées au contexte local.

En contrepartie, certains pépiniéristes offrent un choix de plantes plus étendu avec des espèces plus résistantes et notamment des essences indigènes à privilégier dans le choix de plantation. Cette vaste proposition, associée aux connaissances du terrain et du climat, pousse la section vers le choix de nouvelles plantes adaptée et non invasives :

- La plantation de micocoulier de Provence, de charme houblon, de tilleul tomenteux, de chêne de Hongrie, de févier d'Amérique devient courante en avenue.

En parallèle, la section « parcs et jardins » teste, dans des sites appropriés et dans un contexte encadré, des arbres encore inconnus sous nos latitudes, tout en respectant l'ambiance des lieux, c'est pourquoi la plantation de palmiers et autres arbres trop exotiques n'est pas à l'ordre du jour.

En sus du travail de fonds entrepris chaque jour par la section « parcs et jardins » depuis de nombreuses années, la Ville de Sion, par son service de l'urbanisme et de la mobilité, a menée un projet pilote : ACCLIMATASION, soutenu par la Confédération (2014-2017) visant à ancrer et pérenniser une stratégie de développement de la Ville de Sion adaptée au changement climatique.

Avec ACCLIMATASION, la Ville de Sion s'est notamment engagée pour la réalisation d'aménagements urbains qui donnent la priorité à la végétation et au cycle naturel de l'eau, ceci principalement pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain et les risques d'inondation.

Un guide de recommandations pour les aménagements extérieurs à l'attention des privés est en cours de finalisation et sera disponible au printemps de cette année. Ce guide a pour objectif de faire naître des actions concrètes en faveur de la biodiversité et de l'amélioration du climat en ville, dans une perspective générale d'amélioration continue de la qualité de vie.

Pour plus d'information : www.sion.ch/acclimatasion (lien plus actif)

www.sion.ch/fr/admin/prestations/